



"Droit A la santé" ou "Droit DE la santé"?

Par **Juristounette**, le **28/07/2015** à **03:13**

Bonjour à tous, rnrnUne question simple et toute bête: il y a-t-il une différence entre "droit A la santé" et "droit DE la santé"? rnrnSi oui, laquelle? rn(Je suis étudiante et je viens de commencer le module intitulé "Droit de la santé" sauf que, au cours de mes lectures, je tombe sur ces deux formulations). rnrnMerci d'avance pour vos éclaircissements.

Par **moisse**, le **28/07/2015** à **08:28**

La différence est pourtant claire.4rnLe droit à la santé est un droit fondamental de l'humain à bénéficier de conditions favorables à son épanouissement, à bénéficier des meilleurs soins médicaux...rnLe droit de la santé est l'ensemble des codes, lois, règlements qui encadrent aussi bien l'exercice des professions médicales, que les controverses qui pourraient naître sur la qualité des soins reçus...

Par **Juristounette**, le **29/07/2015** à **10:11**

Je me disais bien. Je voulais juste avoir l'avis d'experts poue en être plus sûre. rnrnEncore merci -)

Par **kbouhaouala**, le **02/09/2015** à **12:02**

Bonjour, rnJe réponds peut être un peu tard, mais je voulais vous envoyer qq liens qui pourraient vous aider à y voir plus clair: rnhttp://xxxxxxrnhttp://xxxxxxrnVoilà, bonne chance pour la suite